

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département

HERAULT

Délibération 2023/61

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 2 novembre 2023

Date de la convocation : 27/10/2023

Date d'affichage : 27/10/2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants par procuration : 4

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

POUR : 10 CONTRE : 3 (G.GUIZIOU, M.BILHAC, B.DEL-ROX) ABSTENTION : 1 (C.NOHARET)

Objet de la délibération : ETUDE D'UN SYSTÈME DE VIDEO SURVEILLANCE

L'an deux mil vingt-trois et le deux novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL,

Absents votants par procuration : Magalie BILHAC, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Dominique ZARAGOZA

Absents excusés : Muriel HUGOL,

Quorum : 10/15 Votant 14/15

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la multiplication de la délinquance, du tapage nocturne et du regroupement sur la commune ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique et la tranquillité publique ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE à la majorité de lancer une étude d'implantation d'un système de vidéosurveillance en concertation avec la Préfecture de l'Hérault et la gendarmerie ;

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 06/11/2023
034-213401979-20231102-DE_2023_061-DE